



BSV n°13-18 le 16 mai 2018 (Semaine 20)

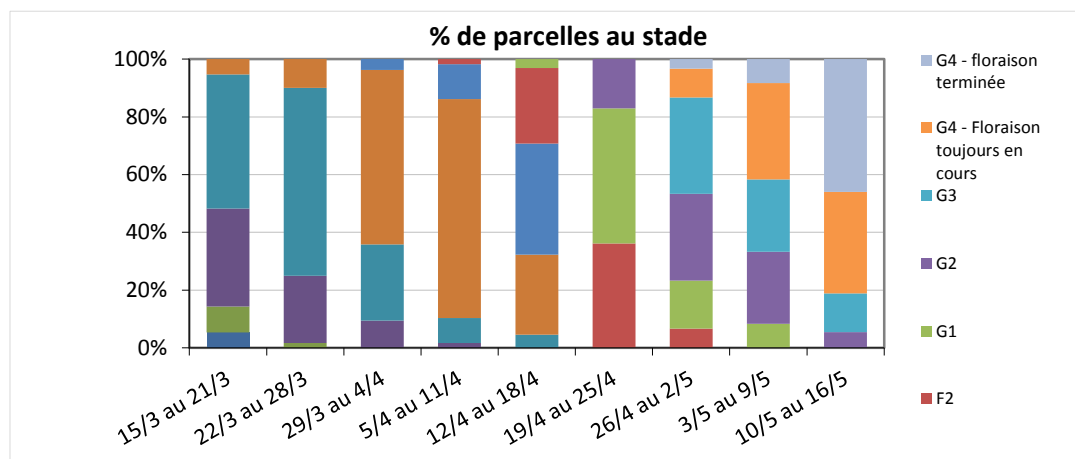
Le réseau Colza Normandie est constitué de 95 parcelles dont 89 ont été visitées au moins une fois depuis la reprise sortie hiver. 37 parcelles ont été observées cette semaine.

Le colza est majoritairement au stade G4 (premières siliques bosselées). Une parcelle sur 2 est à fin floraison. La présence de charançons des siliques reste faible depuis le début du suivi. Poursuivez la surveillance de ce ravageur par un diagnostic en bordure des parcelles pour commencer et à l'intérieur des parcelles si des individus s'observent en fourrières.

Premières siliques bosselées dans la majorité des cas

Le stade G4 - les 10 premières siliques de la hampe principale sont bosselées- est très majoritaire.

Presque 50 % des parcelles observées cette semaine ont achevé la floraison. Un tiers des situations est à G4 avec présence encore de fleurs significatives sur les tiges secondaires.



Les parcelles présentant des problèmes d'entrée en floraison (voir BSV n°12) accusent toujours d'un retard de développement et se distinguent en 2 grandes catégories :

- Soit le colza a pu relancer une vague de floraison à partir des boutons axillaires (ex : photo ci-contre 10 mai – Vexin normand). La capacité à récupérer du potentiel sera liée à l'état de croissance et l'état sanitaire de la plante et aux conditions météo (pluie, rayonnement, température) jusque fin juin ;

- Soit le colza « stagne » et produit toujours peu de fleurs et siliques : c'est le cas des parcelles cumulant plusieurs facteurs limitants. Le potentiel de production de siliques est alors sérieusement entamé. Il faudra une disponibilité hydrique régulière et un rayonnement très favorable en mai – juin pour espérer récupérer sur les composantes « nb de graines/siliques » et PMG.

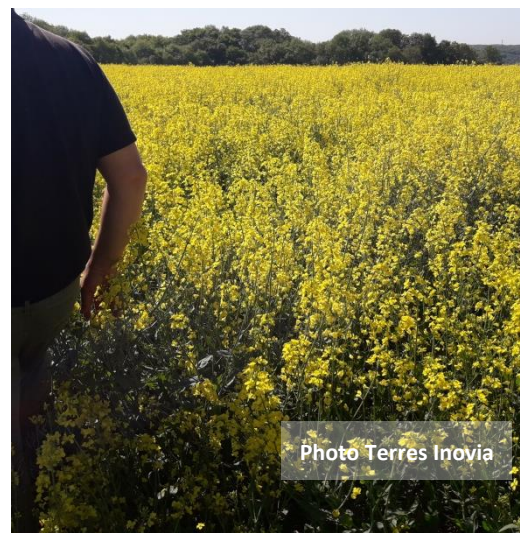


Photo Terres Inovia



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE

Charançons des siliques – risque relativement faible

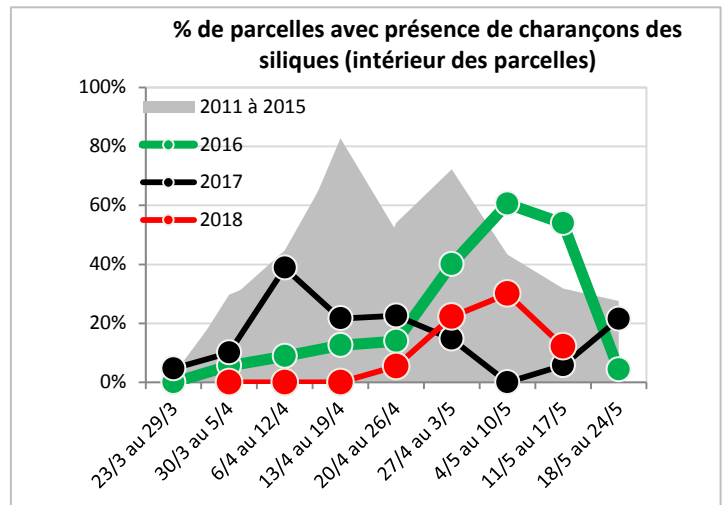
Observations

Les observations de charançons des siliques sur plantes ont été faites dans 33 parcelles. La présence de l'insecte sur le haut des plantes est signalée dans 4 parcelles cette semaine (de 0,01 à 1 insecte/plante à l'intérieur des parcelles).

Les charançons sont à observer sur le haut des plantes. La colonisation d'une parcelle débute préférentiellement par une ou plusieurs bordure(s) suivie d'une diffusion plus ou moins rapide à l'intérieur.

Modèle

Le modèle prévoit des conditions modérément favorables pour les vols de charançons de siliques dans la région ces jours-ci. D'après l'outil, selon les stations météo, 80 à 100 % des vols ont été réalisés, avec une moyenne proche de 90 %



Période de risque

Le risque se maintient au cours du stade G4, même après floraison, quand il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur.

Seuil indicatif de risque

Pendant la période de risque (G2 à G4) : à partir de 0,5 charançon par plante (soit 1 charançon présent sur 2 plantes) à l'intérieur des parcelles.

Les infestations diffusent à partir d'une arrivée le plus souvent concentrée d'abord en bordure de parcelle. Les piqûres d'alimentation et de pontes occasionnées par le charançon des siliques sont sans incidence sur le rendement.

La crainte repose sur les cécidomyies qui, en cas de présence, se servent des piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée au dépôt de leurs pontes. Une ponte de cécidomyie engendre souvent la perte d'une silique entière.

Analyse du risque

Le colza est au stade sensible (stade G2 à G4). Le risque est assez faible du fait des conditions et des observations faites à ce jour. Seules 3 parcelles dans le réseau ont atteint, sans toutefois le dépasser, le seuil de risque cette semaine.

Depuis 3 semaines,

- 4 situations sur 66 ont signalé la présence de l'insecte au niveau du seuil ;
- 5 situations sont au-delà du seuil de risque.

Pucerons cendrés : risque nul

Observations : sur 30 parcelles observées, aucun signalement de pucerons cendrés.

Seuil indicatif de risque = 2 colonies/m²

Période de risque : mi floraison à fin du stade G4

Analyse de risque : risque nul à ce jour. A surveiller notamment si les températures montent.

Maladies peu ou pas présentes à ce jour

La situation sur le plan des maladies n'a pas évolué. La cylindropsoriose est notée dans 9 parcelles sur 20 observées.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, D2N, DRAAF NORMANDIE, FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEGTA DE CHAMBRAY, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI et les producteurs

Les abeilles butinent, protégeons les !

Dès l'arrivée des premières fleurs, respectez les bonnes pratiques phytosanitaires :

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Prochain BSV colza le 23 mai 2018

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, D2N, DRAAF NORMANDIE, FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEGTA DE CHAMBRAY, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI et les producteurs